

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JANVIER 2022

Subvention exceptionnelle au Comité des Fêtes de Noailles : Le Conseil Municipal, a décidé, à l'unanimité, d'accorder une subvention exceptionnelle de 500€ au Comité des Fêtes de Noailles.

Autorisation au Maire de signer l'acte de rétrocession par la SAFER de la Sauvagère : Le Conseil Municipal a autorisé le Maire, à l'unanimité, à signer l'acte de rétrocession de la Sauvagère par la SAFER.

Décision budgétaire modificative n° 3 budget principal 2021 : Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, la décision budgétaire modificative n° 3 au titre du budget principal 2021 telle que présentée.

Autorisation d'ouverture de crédits budgétaires d'investissement avant le vote du budget primitif 2022 : Le Conseil Municipal a autorisé, à l'unanimité, l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement indiquées ci-dessous, avant le vote du budget primitif 2022 du budget principal :

	Chapitres	Désignation	Rappel Budget 2021	Montant autorisé
Budget Principal	20	Immobilisations incorporelles	66 968,78	16 742,20
	21	Immobilisations corporelles	908 963,78	227 240,95

Demandes de subventions d'investissement 2022 auprès du Département : Le Conseil Municipal a autorisé le Maire, à l'unanimité, à présenter les dossiers suivants auprès du Département de l'Oise au titre de l'année 2022 :

- Travaux église St Lucien ;
- Vidéoprotection - complément ;
- Travaux de voirie sur la commune (création d'un passage PMR devant le Garage Peugeot et trottoirs rue du Bois Laurent ;
- Sécurisation de passages piétons ;
- Espace Parisis-Fontaine – volets roulants ;
- Travaux rue du Docteur Herpin (voirie et marquages sécuritaires).

Demande d'aide financière auprès de la Région pour la signalisation et la mise en sécurité des points d'arrêts de transport scolaires et interurbains : Le Conseil Municipal a autorisé le Maire, à l'unanimité, à présenter une demande d'aide financière auprès de la Région pour la signalisation et la mise en sécurité de points d'arrêts.

Demande d'adhésion de la Communauté d'agglomération Creil sud Oise au SE60 : Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, l'adhésion de la Communauté d'agglomération Creil Sud Oise au sein du SE60.